

# BULLETIN D'INSCRIPTION

**94 – VITRY – PARC DES LILAS – DIMANCHE 10 MARS**

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CP : ..... VILLE : .....

**PORTABLE (obligatoire) :** .....

EMAIL : .....

PIECE D'IDENTITE. NATURE : ..... NUMERO : .....

DELIVREE LE : ..... PAR : .....

## **RESERVATION (tarif majoré si vous venez le matin sans réservation)**

2 mètres : 22 euros     3 mètres : 33 euros     4 mètres : 44 euros     5 mètres : 55 euros

6 mètres : 66 euros     7 mètres : 77 euros     8 mètres : 88 euros     9 mètres : 99 euros

+ (10, 12, 14,16, 18, 20) Nombre de mètres : ..... x 11 euros = ..... euros

**JOINDRE VOTRE REGLEMENT ET UN CHEQUE DE CAUTION DE 20 EUROS** (ordre : Brocantes Ile de France).

**LES DOSSIERS SANS REGLEMENT SERONT DETRUIITS.**

**AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE PLUIE.**

**ANNULATION DE LA RESERVATION POSSIBLE UNIQUEMENT SUR JUSTIFICATIF MEDICAL.**

**LA NON RECEPTION DE LA CONFIRMATION OU DU NUMERO D'EMPLACEMENT NE SONT PAS DES MOTIFS D'ANNULATION.**

**REGLEMENT COMPLET SUR NOTRE SITE [www.bidf.fr](http://www.bidf.fr).**

**La caution.** La caution, lorsqu'elle est demandée, est une garantie pour s'assurer du respect du règlement. Elle concerne les interdits à la vente, la présentation des stands (déballeage au sol), le maintien des véhicules derrière les stands sans accord, la propreté du stand au départ de l'exposant, l'état des bâches et ficelles du marché (lorsqu'elles sont installées) et enfin le respect de l'heure de départ. En cas d'infraction à l'un de ces engagements, la caution est encaissée. Sinon, elle est détruite le lendemain. **La propreté.** A votre départ, l'emplacement doit être dans l'état où vous l'avez trouvé le matin. Vous devez donc repartir avec vos cartons et sacs poubelles et en aucun cas les laisser à votre place, sur un autre emplacement, au pied d'une poubelle de ville ou d'un arbre. **Les horaires.** Arrivée entre 5h00 et 8h00. Après 8h, nous nous réservons le droit de relouer votre emplacement. Départ entre 17h30 (17h en hiver) et 19h. **Confirmation de votre inscription.** La réception de votre inscription est confirmée par SMS. Si vous n'avez pas reçu confirmation, présentez-vous le matin, nous vous trouverons une place. Deux hypothèses : 1) nous avons reçu votre dossier mais votre numéro de portable est invalide. Dans ce cas votre place est réservée. 2) nous n'avons pas reçu votre dossier. Dans ce cas, nous vous faisons repayer l'emplacement, vous attribuons une place et détruirons votre chèque à réception.

La loi nous oblige à collecter certaines informations pour enregistrer votre inscription. Conformément au RGPD du 28 mai 2018, nous vous informons que nous utilisons certaines de ces informations à des fins de publipostage (vous avez bien sûr la possibilité, à réception d'un mailing, de nous demander la suppression des informations en notre possession). Concernant les informations sur votre identité (numéro ou photocopie de votre pièce d'identité), elles sont détruites au bout d'un délai de 3 ans. En aucun cas, ces informations sont transmises à des tiers. Pour tout renseignement, vous pouvez nous écrire à l'adresse ci-dessous.

**LES BROCANTEES D'ILE DE FRANCE COREEX N° 217**  
**19 avenue du Maréchal Foch 77508 CHELLES CEDEX**

**Mobile : 06 11 94 04 51 - Mail : [bidf@orange.fr](mailto:bidf@orange.fr) – Site : [www.bidf.fr](http://www.bidf.fr)**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

**94 – VITRY – PARC DES LILAS – DIMANCHE 10 MARS**

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CP : ..... VILLE : .....

**PORTABLE (obligatoire) :** .....

EMAIL : .....

PIECE D'IDENTITE. NATURE : ..... NUMERO : .....

DELIVREE LE : ..... PAR : .....

## **RESERVATION (tarif majoré si vous venez le matin sans réservation)**

2 mètres : 22 euros     3 mètres : 33 euros     4 mètres : 44 euros     5 mètres : 55 euros

6 mètres : 66 euros     7 mètres : 77 euros     8 mètres : 88 euros     9 mètres : 99 euros

+ (10, 12, 14,16, 18, 20) Nombre de mètres : ..... x 11 euros = ..... euros

**JOINDRE VOTRE REGLEMENT ET UN CHEQUE DE CAUTION DE 20 EUROS** (ordre : Brocantes Ile de France).

**LES DOSSIERS SANS REGLEMENT SERONT DETRUIITS.**

**AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE PLUIE.**

**ANNULATION DE LA RESERVATION POSSIBLE UNIQUEMENT SUR JUSTIFICATIF MEDICAL.**

**LA NON RECEPTION DE LA CONFIRMATION OU DU NUMERO D'EMPLACEMENT NE SONT PAS DES MOTIFS D'ANNULATION.**

**REGLEMENT COMPLET SUR NOTRE SITE [www.bidf.fr](http://www.bidf.fr).**

**La caution.** La caution, lorsqu'elle est demandée, est une garantie pour s'assurer du respect du règlement. Elle concerne les interdits à la vente, la présentation des stands (déballage au sol), le maintien des véhicules derrière les stands sans accord, la propreté du stand au départ de l'exposant, l'état des bâches et ficelles du marché (lorsqu'elles sont installées) et enfin le respect de l'heure de départ. En cas d'infraction à l'un de ces engagements, la caution est encaissée. Sinon, elle est détruite le lendemain. **La propreté.** A votre départ, l'emplacement doit être dans l'état où vous l'avez trouvé le matin. Vous devez donc repartir avec vos cartons et sacs poubelles et en aucun cas les laisser à votre place, sur un autre emplacement, au pied d'une poubelle de ville ou d'un arbre. **Les horaires.** Arrivée entre 5h00 et 8h00. Après 8h, nous nous réservons le droit de relouer votre emplacement. Départ entre 17h30 (17h en hiver) et 19h. **Confirmation de votre inscription.** La réception de votre inscription est confirmée par SMS. Si vous n'avez pas reçu confirmation, présentez-vous le matin, nous vous trouverons une place. Deux hypothèses : 1) nous avons reçu votre dossier mais votre numéro de portable est invalide. Dans ce cas votre place est réservée. 2) nous n'avons pas reçu votre dossier. Dans ce cas, nous vous faisons repayer l'emplacement, vous attribuons une place et détruirons votre chèque à réception.

La loi nous oblige à collecter certaines informations pour enregistrer votre inscription. Conformément au RGPD du 28 mai 2018, nous vous informons que nous utilisons certaines de ces informations à des fins de publipostage (vous avez bien sûr la possibilité, à réception d'un mailing, de nous demander la suppression des informations en notre possession). Concernant les informations sur votre identité (numéro ou photocopie de votre pièce d'identité), elles sont détruites au bout d'un délai de 3 ans. En aucun cas, ces informations sont transmises à des tiers. Pour tout renseignement, vous pouvez nous écrire à l'adresse ci-dessous.

**LES BROCANTEES D'ILE DE FRANCE COREEX N° 217**  
**19 avenue du Maréchal Foch 77508 CHELLES CEDEX**

**Mobile : 06 11 94 04 51 - Mail : [bidf@orange.fr](mailto:bidf@orange.fr) – Site : [www.bidf.fr](http://www.bidf.fr)**